

Séance du jeudi 7 septembre 2023 à 19h

L'an deux mille vingt-trois, le sept septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal de la mairie de Dietwiller,

Sous la présidence du Maire, Christian FRANTZ

Etaient présents : Pierrette KEMPF, Raymonde SEILER (à partir du point 3), Richard LIEBY, adjoints

Claude SCHULLER, André BECK, Dominique RISTORCELLI, Michel BOBIN, Emmanuelle BONDUELLE, Elodie DEMARE, Eléonore JEAN DIT PANNEL, Charles KREMPPER, Elodie GERUM, Guillaume POIMBOEUF, conseillers municipaux

Absents excusés avec procuration :

Alain MORILLON procuration à Richard LIEBY

Absents excusés sans procuration :

Raymonde SEILER (jusqu'au point 2)

En présence : de Annie DEVEY (secrétariat)

Quorum : 8. – présents 13 (jusqu'au point 2) – 14 (à partir du point 3)

Secrétaire de séance : Pierrette KEMPF

Convocation du 31/08/2023

4. Décision modificative n°1 Budget 2023 – investissements

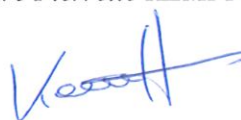
Il est proposé la décision modificative suivante pour les travaux de restauration de la Vieille Tour et des abords :

- prise en compte des subventions ;
- augmentation des dépenses d'investissement ;
- des opérations d'ordre comptables.

Article - Chapitre		Budget 2023	Décision modificative n°1 du 07/09/2023	Budget 2023 après DM n°1
TOTAL Dépenses de Fonctionnement		2 013 217,41 €	-----	2 013 217,41 €
TOTAL Recettes de Fonctionnement		2 013 217,41 €	-----	2 013 217,41 €
TOTAL Dépenses d'Investissement		963 547,63 €	+ 262 613,34 €	1 226 160,97 €
231	Immobilisations corporelles en cours	268 667,42 €	+ 220 000,00 €	488 667,42 €
231 (041)	Immobilisations corporelles en cours – opération d'ordre	0,00 €	+ 42 613,34 €	42 613,34 €
TOTAL Recettes d'Investissement		963 547,63 €	+ 262 613,34 €	1 226 160,97 €
1311	Subvention d'investissements – Etat et établissements nationaux	0,00 €	+ 100 000,00 €	100 000,00 €
1312	Subvention d'investissements – Région	0,00 €	+40 000,00 €	40 000,00 €
1313	Subvention d'investissements – Département	0,00 €	+80 000,00 €	80 000,00 €
203 (041)	Frais d'études, recherche – opération d'ordre	0,00 €	+ 42 613,34 €	42 613,34 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité donne son accord pour la décision modificative décrite ci-dessus.

Signatures : *Le Maire Christian FRANTZ, La secrétaire Pierrette KEMPF*

Certifié exécutoire – Le Maire – Christian FRANTZ

transmis à la sous-préfecture le 11/09/2023 - affiché le 12/09/2023

